

Système modulaire niveau Examen professionnel supérieur (EPS)

Structure de base des modules

Modules		Compétences opérationnelles (CO)	
Modules obligatoires	Modules de base (définis pour les deux orientations)	Compétences opérationnelles interorientations (Compétences transversales)	
	Modules spécifiques à l'orientation (définis par orientation)	Compétences opérationnelles spécifiques à l'orientation	
		Orientation Paysagisme	Orientation Production
		Compétences opérationnelles de l'orientation Paysagisme	Compétences opérationnelles de l'orientation Production

Extrait des éléments requis pour l'admission à l'examen professionnel supérieur:

- Certificats de compétence des modules de base
- Certificats de compétence des modules spécifiques à l'orientation

Système modulaire avec référence aux compétences énumérées dans le profil de qualification

Modules de base (tous les modules de base sont obligatoires pour les deux orientations)				
Code	Désignation (titre provisoire et mots clés en fonction du profil de qualification)	Référence au profil de compétences		Durée prov. (h)
		DCO	Comp. opérationnelle	
EPS-Q1	Autogestion	F	F.1 - F.7	40
EPS-Q2	Bases de la direction d'entreprise	A	A.1 - A.5	80
EPS-Q3	Direction opérationnelle de l'entreprise	B	B.1 - B.8	60
EPS-Q4	Gestion financière de l'entreprise	C	C.1 - C.6	100
EPS-Q5	Marketing dans la branche verte	D	D.1 - D.5	60
EPS-Q6	Gestion et évolution du personnel	E	E.1 - E.9	40
EPS-Q7	Module d'intégration	A - F		20

Total des heures des modules de base 400

Modules spécifiques orientation Production				
Code	Désignation	Référence au profil de compétences		Durée prov. (h)
		DCO	Comp. opérationnelle	
EPS-P1	Planification des surfaces de production et des cultures horticoles	H	B.8/ H.1- H.4	150
EPS-P2	Production horticole et commerce	I / J	I5/ J.1- J.5	80
EPS-P3	Organisation du mandat	I	I.1-I.6	40
EPS-P4	Optimisation des équipements et des processus de travail	B / J / K	B.8/ J.4/ K.1 – K.4	60

Total des heures de modules obligatoires spécifiques à l'orientation Production 330

Modules spécifiques orientation Paysagisme				
Code	Désignation (titre provisoire)	Référence au profil de compétences		Durée prov. (h)
		DCO	Comp. opérationnelle	
EPS-G1	Connaissance et utilisation des plantes 2	O	O.1 - O.3 et O.6	80
EPS-G2	Planification de l'entretien des espaces verts	D / L / M / O	D.4/ L.1 / M.6 - M.7/ O.4 - O.5 et O.7	60
EPS-G3	Planification de l'aménagement	L / O	L.1, L.2 et L.6/ O.1	80
EPS-G4	Planification de l'exécution	L	L.1/ L.3-L.5	100
EPS-G5	Organisation du mandat	C / M	C.4 M.1 - M.7	50
EPS-G6	Optimisation des équipements et des processus de travail	B / N	B.8/ N.1 - N.4	40

Total des heures de modules obligatoires spécifiques à l'orientation Paysagisme 410